

Être artiste  
et transmettre

**CEA<sup>2</sup>**

**CERTIFICAT  
D'ÉCOLE EN  
ENSEIGNEMENT  
DE L'ART**

—

**FORMATION DES  
PLASTICIEN·NES  
INTERVENANT·ES**

**CFPI**



École supérieure d'art  
Dunkerque - Tourcoing



Intervention sociale, Pailuel, 2024 © DR

**Le CE<sup>2</sup>A/CFPI : une formation d'une année universitaire permettant à des artistes, titulaires d'un diplôme de fin de 3<sup>e</sup> année en art au minimum, d'acquérir les compétences nécessaires à la transmission des savoirs et des techniques, en France ou à l'étranger.**

**L'objectif de ce certificat d'école est de donner un savoir-faire d'artiste-intervenant-e, d'enseignant-e en arts plastiques, avec des compétences transversales et pluridisciplinaires, en mêlant théorie et pratique. Le CE<sup>2</sup>A est une formation complémentaire à la pratique artistique, les artistes ayant suivi cette formation pourront intervenir auprès de publics variés en périscolaire ou dans d'autres contextes, et après obtention des concours adéquats, faire bénéficier de leur expérience dans l'enseignement.**

## ORGANISATION DES ÉTUDES

**La formation totalise à minima 30 semaines de cours soit environ 300 heures (hors stage). L'enseignement, développé sur une année universitaire, comporte 4 modules.**

### A. Connaître / concevoir

**Des apports méthodologiques et de pédagogie sous forme de workshop/cours alimentent les artistes avec des bases qui leur permettront de réfléchir, de créer les outils qu'ils ou elles utiliseront dans leurs futures interventions. Prenant connaissance des divers champs d'intervention auprès de nos partenaires, ils ou elles conçoivent des projets, les organisent, les budgétisent, les formulent.**

#### Méthodes :

- workshop de méthodologie pédagogique
- séminaire sur l'enseignement et la didactique de l'art en France. (3 séances avec exercices)
- tutorat d'un enseignant en lien avec la pratique plastique du stagiaire apprenant au long de l'année. Les artistes sont mis en situation d'enseignement auprès de professeur-es en titre
- participation en observateur-riche aux évaluations, recrutement des étudiant-es et aux réunions pédagogiques.



## B. Expérimenter

La formation mise en grande partie sur l'expérience de terrain et sous diverses spécialités. Ce module permet de mettre en application l'apprentissage acquis via le module connaître / concevoir.

Méthodes :

- des stages en milieu professionnel qui peuvent être proposés par l'étudiant-e ou l'école via le réseau partenarial ;
- l'ESTA (École supérieure temporaire d'art) créée pour un mois maximum, qui permet une expérience pédagogique unique : la mise en pratique de l'enseignement face à un public d'étudiant-es et/ou de public scolaire.

## C. Un enseignement des langues

L'anglais ou le mandarin : délivré par des enseignant-es spécialisé-es.

Les artistes suivant cette formation bénéficient des ressources de l'école et participent aux séminaires, voyages d'études et activités extérieures dans le cadre des partenariats institutionnels en France et à l'étranger.

## D. Évaluer / Valoriser

En fin d'année, l'étudiant-e produit un document de réflexion critique, synthétique de son expérience. Il est présenté devant un jury composé des enseignant-es référent-es de l'Esä, de responsables des structures ayant accueilli des stagiaires, de la coordinatrice "Professionnalisation" de l'école, des directions de site et de la direction générale.



École Supérieure Temporaire d'Art, 2024, @DR



Atelier scolaire, 2024, @DR



Workshop 2020 © Nadège Sicard



Stage à école de Monticotton 2023 © Faustine Tomala

# INSCRIPTION

Le dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitæ ;
- un dossier de présentation du travail artistique.

## Prérequis

Ouvert aux candidat-es titulaires d'un diplôme de niveau II dans une filière artistique sans limite d'âge ou de nationalité (niveau TCF C1 requis).

Une commission d'admission se réunit la 1<sup>er</sup> semaine de juillet.

Un entretien à distance (par visio-conférence) est organisé pendant cette semaine de recrutement.

Envoi des candidatures avant le  
**25 juin**

à [martial.chmielina@esa-n.info](mailto:martial.chmielina@esa-n.info)  
[www.esa-n.info](http://www.esa-n.info)

Le CE<sup>2</sup>A est l'un des quatre Centres de Formation des Plasticiens Intervenant (CFPI) développés en France à partir de 1999.

(ENSA Bourges, Beaux-Arts de Marseille, HEAR Strasbourg, Esä I Dunkerque-Tourcoing)

## SITE DE DUNKERQUE

5 bis rue de l'Esplanade 59140 DUNKERQUE  
+33 (0)3 28 63 72 93



## SITE DE TOURCOING (siège)

36 bis rue des Ursulines 59200 TOURCOING  
+33 (0)3 59 63 43 20  
<http://esa-n.info>



FRANCE  
**compétences**  
CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique

**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences